

## QUESTIONNAIRE

**POUR MIEUX CONNAÎTRE VOS PRÉOCCUPATIONS** ( réponses ci-dessous ou sur papier libre)

Description de votre forêt (communes de situation et département, surface totale) .....

Avez-vous des projets que vous souhaitez concrétiser (vente de bois, travaux, reboisement ... ) ? .....

Quelles questions vous posez-vous au sujet de votre forêt ? .....

Quelles précisions souhaiteriez-vous obtenir concernant le programme de la formation ? .....



Conception : Partenaires d'Avenir - Photos : CNPF

### LES FORMATIONS FOGEFOR

Le label **FOGEFOR** attribué à cette formation reconnaît son adaptation aux besoins de la forêt privée et en facilite le financement.

Les formations FOGEFOR sont à l'initiative de FRANSYLVA et du CNPF.

### RENSEIGNEMENTS

**Contactez :** Isabel MIRANDA

**Tél. :** 02 40 76 84 35

**E-mail :** paysdeloire@cnpf.fr

**Adresse :** 36 avenue de la Bouvardière  
44800 SAINT HERBLAIN

### FINANCEMENTS & PARTENAIRES



Les FOGEFOR existent dans toute la France depuis 1983.

## PATRIMOINE BOIS ET FORÊT

# BASES DE LA GESTION FORESTIÈRE DURABLE

Mars - Novembre 2023



UN STAGE QUI VOUS CONCERNE !



## OBJECTIFS DU STAGE

- Connaître les bases techniques et réglementaires de la gestion forestière.
- Disposer de repères pour dialoguer avec les différents interlocuteurs. Échanger ses expériences entre propriétaires forestiers.
- Appréhender les enjeux liés à la forêt.

## PROGRAMME 2023

### Vendredi 17 mars (Maine-et-Loire)

La forêt française, la forêt régionale, la vie de l'arbre

### Vendredi 07 avril (Maine-et-Loire)

L'organisation professionnelle - la vie de la forêt

### Vendredi 05 mai (Maine-et-Loire)

La description des forêts

### Vendredi 26 mai (Loire-Atlantique)

Les traitements réguliers

### Vendredi 09 juin (Mayenne)

Les traitements irréguliers

### Vendredi 30 juin (Sarthe)

Le reboisement et le boisement

### Vendredi 15 septembre (Vendée)

La gestion durable des forêts

### Vendredi 13 octobre (Sarthe)

La vente des bois

### Vendredi 27 octobre (Loire-Atlantique)

La fiscalité forestière, la forêt et l'environnement

### Vendredi 17 novembre (Sarthe)

Les assurances forestières, la transformation des bois

## LIEUX

Région des Pays de la Loire.

## PUBLIC

Les propriétaires de bois et forêts, leurs enfants, les salariés forestiers.

Participer à la formation «Gestion forestière» ne nécessite pas de connaissances techniques préalables.

## ORGANISATION

Ce stage gratuit labellisé FOGEFOR par FRANSYLVA Pays de la Loire, est organisé et animé par le CRPF Bretagne - Pays de la Loire.

**Durée** : 10 jours. Exposés en salle le matin et exercices pratiques sur le terrain l'après-midi. La durée journalière de la formation est de 7 heures (de 9h à 17h30).

**Nombre de participants** : entre 15 et 25.

*Tout stage qui n'atteindra pas un minimum de 15 participants sera annulé.*

**Évaluation de la formation** : un questionnaire est remis en fin de session pour évaluer les acquis et en améliorer le contenu.

Les stagiaires ont à leur charge les repas et les déplacements qu'ils réalisent avec leur propre véhicule.

## ASSURANCE

Les stagiaires doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile couvrant les activités liées au stage.

**Oui,** je m'inscris au stage FOGEFOR

## BASES DE LA GESTION FORESTIÈRE DURABLE

Mars - Novembre 2023

Mme  M.

Nom, prénom.....

Adresse .....

.....

.....

Tél.....

E-mail .....

Profession.....

Date de naissance.....

### Statut forestier privé :

- Sylviculteur ou propriétaire gestionnaire de forêts
- Ayant droit du propriétaire contribuant à la gestion de la forêt
- Salarié forestier d'un propriétaire privé
- Autre, préciser .....

**Un chèque de caution de 80 € à l'ordre de Fransylva Pays de la Loire** est à fournir avec le bulletin d'inscription. Ce chèque sera rendu à l'issue de la formation, lorsqu'elle aura été suivie avec assiduité.

A....., le .....

**Signature :**

**Bulletin à retourner à**

**CRPF Bretagne - Pays de la Loire**  
36 avenue de la Bouvardière  
44800 SAINT HERBLAIN

**Avant le :** 15 janvier 2023

Merci de joindre un justificatif de propriété à votre bulletin d'inscription